



Création 1988 - FFTA 0927052

Agrément Jeunesse & sport

2792S375

INITIATION  
LOISIR  
COMPÉTITION



ARCHERIE CLUB CONCHOISE  
DEPUIS 1988



Handi Sport



L'archerie Club Conchoise vous invite à son  
**Concours 3D individuel du Dimanche 27 juin 2021**  
Sélectif pour le Championnat de France 2021  
le matin support du CD27, un départ l'après midi



2 parcours différents de 24 cibles

### Matin

Greffe de 7h30 à 8h30  
Echauffements de 7h45 à 8h30  
Départs après vérification  
du matériel

### Après-midi

Greffe de 12h30 à 13h30  
Echauffements de 12h45 à 13h30  
Départs après vérification  
du matériel

Arbitre principal:  
Michel Boury

**PRE-INSCRIPTION obligatoire avant le 21 juin 2021, Limité à 160 archers**  
fournir un numéro de téléphone à l'inscription, ces données seront détruites 15 jours après la compétition

**Les archers doivent se présenter à la compétition avec leurs masques et leur gel hydroalcoolique**

Priorité le matin aux archers de l'Eure pour le Championnat Départemental

Adultes (Junior à Senior 3) : 10.00 € pour 1 départ, 16.00 € pour 2 départs,  
Jeunes (Benjamin à Cadet) : 6.00 € pour 1 départ, 10.00 € pour 2 départs

Présentation licence 2021 selon réglementation FFTA en vigueur,  
Pas de podium, ni récompenses (Covid), les médailles du CD27 seront envoyées au présidents des clubs concernés

Inscription : Elisabeth GHIRARDI, 06.59.60.48.02 - 02.32.67.27.87, 9 Rue de la Verrerie, 27190 Beaubray, eghirardi@wanadoo.fr

Chèque à l'ordre : Archerie Club Conchoise

Buvette, sandwich (2.50 €), Pan bagnat complet (8.50 €) exclusivement sur commande à l'inscription

Le « pré bourbeux » - Suisse Conchoise—Conches en ouche

GPS 48.971465, 0.934321 ou 48°58'17.3"N 0°56'03.6"E

archerieclubconchoise@live.fr  
<http://www.archerieclubconchoise.com>



## Tir en Campagne

## Tir sur cible 3D

## Parcours Nature

### ACCUEIL

Inscription préalable obligatoire

Définir une jauge - Informer du nombre maximum de participants sur le mandat

### GREFFE

Organiser le sens de passage pour éviter que les entrants ne croisent les sortants.

Matérialiser au sol les distances à respecter dans la file d'attente.

Mettre une façade translucide (plexyglass ou autre) pour l'accueil. Distributeur de gel hydroalcoolique à disposition.

Préparer au préalable les documents (fiches de marque) à remettre aux archers et mettre à disposition du participant.

### BUVETTE

Respect des protocoles métiers Hôtels-Cafés-Restaurants (HCR)

### PODIUMS

Pas de podiums (à cause des rassemblements) sauf championnat de France, avec protocole adapté.

### VESTIAIRES

Pas de vestiaires.

### PARTICIPANTS CIBLES / PELOTONS

4 personnes par peloton maximum

### PAS DE TIR D'ENTRAÎNEMENT

Afficher les règles sanitaires spécifiques à la discipline à l'entrée du terrain/ parcours

Départs échelonné. Inclure 3 cibles (sans blasons) d'échauffement à courte distance à intégrer dans le déroulé à titre d'échauffement avant la cible 1.

## Tir en Campagne

## Tir sur cible 3D

## Parcours Nature

### PAS DE TIR OFFICIEL

Afficher les règles sanitaires spécifiques à la discipline à l'entrée du terrain/ parcours /départ.

Marquer obligatoirement le centre de la cible et l'emplacement des archers au pas de tir. L'archer se place au-dessus de la marque de son emplacement en fonction de la situation de tir (qualifications ou matchs). S'il n'y a qu'un seul archer sur la cible, il se place sur la marque de centre de cible.

Les archers peuvent uniquement retirer leur masque au départ du piquet d'attente pour le pas de tir et ils doivent le remettre dès la fin du tir.

Les tireurs doivent être au minimum à 1m25 l'un de l'autre.

Le tir un par un sera privilégié. Quand le pas de tir permet de tirer par deux, les tireurs doivent être au minimum à 1m25 l'un de l'autre.

### CIBLES /RETRAIT FLÈCHES

Que ce soit au terrain d'entraînement ou pendant la compétition, les archers retirent eux-mêmes leurs flèches. Avant de pouvoir retirer ses flèches et par conséquent de pouvoir toucher la cible et/ou le blason, chaque archer se lave les mains en utilisant son flacon de gel hydro alcoolique.

Les archers marquent leurs impacts et retirent eux-mêmes leurs flèches.

### ACCOMPAGNATEURS

Les compétitions se déroulent sans accompagnateurs.

### PUBLIC

Voir conditions relatives à l'accueil de spectateurs.

### OBLIGATIONS ARCHERS

Il est de la responsabilité de chaque archer de se présenter avec ses masques et son flacon de gel hydro alcoolique - MENTION OBLIGATOIRE SUR LE MANDAT

Le port du masque est obligatoire pour tous les participants (archers, encadrements (coachs), arbitres, organisation et bénévoles).

### DIVERS

Les personnes présentes sur le site de compétition devront veiller à respecter une distanciation en accord avec la distanciation recommandée dans les mesures sanitaires préconisées par les instances décisionnaires.

Un(e) responsable "Covid" sera désigné(e) par chaque organisateur et veillera à la bonne application des mesures sanitaires, en relation avec le corps arbitral.

L'organisateur doit tenir un registre nominatif des personnes présentes sur le site avec numéro de téléphone. Cette information doit être demandée dès l'inscription. L'organisateur s'engage (indiquer sur le mandat) à ne pas utiliser ces données à d'autres fins et de les détruire après 14 jours suite à la manifestation.

# Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 19 mai 2021

Ces mesures seront conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
<b>PUBLICS PRIORITAIRES</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mineurs Scolaire &amp; périscolaire Sport extrascolaire, associatif, encadré</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sportifs de haut niveau et professionnels</li> <li>• Personnes à handicap reconnu MDPH avec encadrement</li> <li>• Prescription médicale d'activité physique adaptée (APA)</li> <li>• Formation professionnelle et universitaire</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Vestiaires ouverts</li> <li>- Dérogation au couvre-feu</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Vestiaires ouverts</li> <li>- Dérogation au couvre-feu</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Vestiaires ouverts</li> </ul>
<b>MAJEURS</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique individuelle</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur uniquement</li> <li>- Pratique sans contact uniquement</li> <li>- Rassemblement 10 personnes maximum</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur pratique avec contact autorisée</li> <li>- En intérieur pratique sans contact uniquement</li> <li>- Rassemblement 10 personnes maximum</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Plus de limitation de rassemblement mais respect de la distanciation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique encadrée</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur uniquement</li> <li>- Pratique sans contact uniquement</li> <li>- 10 personnes maximum sur la voie publique</li> <li>- Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur pratique avec contact autorisée</li> <li>- En intérieur pratique sans contact uniquement</li> <li>- 25 personnes maximum sur la voie publique pour une pratique encadrée</li> <li>- Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Plus de limitation des rassemblements</li> </ul>

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
<b>COMPÉTITIONS</b>			
• Haut niveau et professionnel	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
• Amateurs Mineurs	<b>Autorisé</b> - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants	<b>Autorisé</b> - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants	<b>Autorisé</b> - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants
• Amateurs Majeurs (hors publics prioritaires)	<b>Autorisé</b> - Pratique sans contact uniquement - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitation de participants - Equipement intérieur : Interdit	<b>Autorisé</b> - En extérieur, pratique avec contact autorisée - En intérieur, pratique sans contact uniquement - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitation de participants - Equipement intérieur : jauge à 50% de la capacité	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur, pratique avec contact autorisée - Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants
<b>SPECTATEURS</b>			
• Espace public	- Rassemblement 10 personnes maximum	- Rassemblement 10 personnes maximum	- Règle en vigueur dans l'espace public à date
• Equipement extérieur ou ERP de plein air éphémère	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 1000 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes	- Assis : jusqu'à 100% de la capacité de l'enceinte, sur décision du préfet - Debout : 4m <sup>2</sup> par personne, sur décision du préfet - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes
• Equipement intérieur	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 800 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes	- Assis : jusqu'à 100% de la capacité de l'enceinte, sur décision du préfet - Debout : 4m <sup>2</sup> par personne, sur décision du préfet - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes
<b>VESTAIRES COLLECTIFS</b>			
	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines
<b>RESTAURATION, BUVETTE</b>			
	- Protocole HCR applicable	- Protocole HCR applicable	- Protocole HCR applicable